



# Visite du Bundestag allemand

Informations à l'intention  
des groupes de visiteurs  
et visiteurs individuels pour  
l'année 2009



## I. Programme proposé aux groupes de visiteurs et visiteurs individuels

### 1. Visite du toit-terrasse et de la coupole du bâtiment du Reichstag offrant une vue sur le quartier du parlement et du gouvernement

#### 1.1. Heures d'ouverture/accès

- Tous les jours de 8 h à 24 h (dernière entrée à 22 h)
- Porte Ouest, entrée à droite (West B)

#### 1.2. Inscription et réservation ne sont pas possibles

#### 1.3. Fermeture

La coupole et le toit-terrasse seront fermés le 24 décembre 2009 ainsi que le 31 décembre 2009 à partir de 16 h. Concernant les autres dates de fermeture (30 mars – 3 avril, 13–17 juillet, 27–31 juillet et 12–16 octobre ou 19–24 octobre), veuillez consulter les communications affichées aux entrées, le site [www.bundestag.de](http://www.bundestag.de) ou contactez le service d'accueil des visiteurs par téléphone au +49 (0)30-227 321 52 ou +49 (0)30-227 359 08. Le toit-terrasse demeure accessible.

Le [restaurant de la terrasse au toit](#) situé à l'est de la coupole offre une vue sur le vieux Berlin et est ouvert tous les jours de 9 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 24 h. Les personnes ayant réservé une table peuvent y accéder par l'entrée située à droite en contrebas de la porte Ouest (West C). Vous pouvez réserver vos places en appelant le numéro +49 (0)30-226 299 33 ou par e-mail : [kaeferreservierung.berlin@feinkost-kaefer.de](mailto:kaeferreservierung.berlin@feinkost-kaefer.de).

## 2. Exposé à la tribune des visiteurs de la salle des séances plénières

Lorsqu'il n'y a pas de séance, vous pouvez suivre [un exposé à la tribune des visiteurs de la salle des séances plénières](#) du Bundestag allemand (cf. section III.).

### 2.1. Programme

- Exposé de 45 minutes sur la mission, la méthode de travail et la composition du Parlement ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag, suivi d'une discussion
- La visite individuelle de la coupole est possible après l'exposé.

### 2.2. Inscription

La capacité d'accueil étant limitée, veuillez vous [inscrire](#) à temps [par écrit](#) (voir section II.1.1.).

### 2.3. Heures d'ouverture/accès

- Uniquement lorsqu'il n'y a pas de séance (cf. section III.)
- Du lundi au vendredi
  - novembre à mars : de 9 h à 17 h
  - avril à octobre : de 9 h à 18 h
  - (si nécessaire, jusqu'à 22 h)
- Samedi, dimanche et jours fériés (sauf Vendredi saint, Dimanche de Pâques, Jour de deuil national allemand, Noël, Saint-Sylvestre)
  - novembre à mars : de 10 h à 16 h
  - avril à octobre : de 9 h à 18 h
  - (si nécessaire, jusqu'à 22 h)
- Mardi
  - exposé en langue anglaise à 12 h
  - exposé en langue française à 13 h
- Mercredi
  - Groupes scolaires à 11 h
- Toutes les heures
- Porte Ouest, entrée à gauche (West A) pour les visiteurs inscrits (« angemeldete Besucher »)

### 2.4. Remarque

Pas d'exposés les 10 avril (Vendredi saint), 12 avril (Pâques), 15 novembre (Jour de deuil national allemand), 24–26 décembre (Noël) et 31 décembre (Saint-Sylvestre)



### 3. Visite d'une séance plénière

Assistez en direct à une [assemblée plénière](#) du Bundestag allemand depuis la tribune de la salle des séances.

#### 3.1. Programme

- Vous assistez pendant une heure environ à un débat du Bundestag
- Vous pouvez ensuite visiter individuellement la coupole

#### 3.2. Inscription

En raison des capacités limitées de la tribune des visiteurs, veuillez prendre [rendez-vous par écrit à temps](#) (voir section II.1.1.).

#### 3.3. Heures d'ouverture/accès

- Durant les semaines de séance seulement (voir section III) : le mercredi 13 h à 16 h environ, le jeudi 9 h à 22 h environ, le vendredi 9 h à 14 h environ
- Porte Ouest, entrée de gauche (West A) pour visiteurs inscrits (« angemeldete Besucher »)

### 4. Visite sur invitation de députés

[Des groupes de visiteurs](#) (10 participants au moins) peuvent, dans la limite du possible, être invités par un membre du Bundestag à une [visite d'information](#) ou à une [séance plénière](#). Veuillez noter que la demande concernant ces offres subventionnées est généralement beaucoup plus élevée que les capacités maximales disponibles.

#### 4.1. Programme

[Visite d'information](#) : Exposé de 45 minutes sur la mission, la méthode de travail et la composition du Parlement ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag ; échange de vues avec le/la député(e) ayant invité le groupe ; collation ; photo de groupe ; ensuite, possibilité de visiter individuellement la coupole

[Les visiteurs assistent à une séance plénière](#) : une heure environ ; entretien avec le/la député(e) ayant invité le groupe ; collation ; photo de groupe ; ensuite, possibilité de visiter individuellement la coupole

### 5. Visites guidées

Lorsqu'il n'y a pas de séance (voir section III) des visites guidées de 90 minutes environ ont lieu. Nombre maximum de participants : 25 personnes.

#### 5.1. Visite guidée du bâtiment du Reichstag

Nous vous proposons un exposé sur la mission, la méthode de travail et la composition du Parlement ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. Après l'exposé, vous pouvez visiter individuellement la coupole.

##### 5.1.1. Heures d'ouverture/accès

- Tous les jours, à l'exception des jours de séance et des jours fériés mentionnés au point 5.6 : à 10 h 30, 13 h 30, 15 h 30 et 18 h 30
- Porte Ouest, entrée de gauche (West A), pour visiteurs inscrits (« angemeldete Besucher »)

#### 5.2. Visite guidée du bâtiment du Reichstag pour les familles

Pour les familles avec des enfants âgés de 6 à 14 ans, nous proposons des explications destinées aux enfants sur les missions, la méthode de travail et la composition du Parlement ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. Ensuite, possibilité de visiter individuellement la coupole.

##### 5.2.1. Heures d'ouverture/accès

- Samedi, dimanche et, le cas échéant, les jours fériés à 10 h
- Entrée Nord (bâtiment du Reichstag), accessible aux personnes handicapées



### 5.3. Visites guidées consacrées aux réalisations artistiques et architecturales

#### Dans le bâtiment du Reichstag

- Samedi, dimanche et, le cas échéant, les jours fériés à 11 h 30
- Porte Ouest, entrée de gauche (West A)
- Pour les personnes intéressées, visite individuelle de la coupole possible

#### Dans le bâtiment Paul-Löbe ou le bâtiment Jakob-Kaiser

- Samedi, dimanche et, le cas échéant, les jours fériés à 14 h et 16 h
- Entrée Nord (bâtiment du Reichstag), accessible pour les personnes handicapées
- La visite individuelle de la coupole est possible après l'exposé.

#### Dans le bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders

- Samedi, dimanche et, le cas échéant, les jours fériés à 12 h et 14 h
- Entrée Nord (bâtiment M.-E.-Lüders), accessible pour les personnes handicapées (Remarque : la visite individuelle de la coupole n'est pas possible sans attente)

### 5.4. Visites guidées des bâtiments pour groupes de visiteurs étrangers

Sur demande et suivant des horaires adaptables, dans les langues suivantes : anglais, danois, espagnol, français, italien, norvégien, polonais, portugais et russe. Pour 6 à maximum 25 participants.

### 5.5. Inscription

La capacité d'accueil étant limitée, veuillez vous inscrire à temps par écrit (voir section II.1.1.).

### 5.6. Remarque

[Pas de visites guidées](#) les 10 avril (Vendredi Saint), 12 avril (Pâques), 15 novembre (jour de deuil national allemand), 23 à 26 décembre (Noël) et 31 décembre (Saint-Sylvestre).

## 6. Exposition sur l'histoire du Bundestag allemand

- Titre : « Cours, contours et détours » – Histoire de la démocratie parlementaire en Allemagne
- Visites guidées sur rendez-vous, tél. : +49(0)30-227 304 31, fax : +49(0)30-227 304 38 (également en anglais, français, italien)
- Heures d'ouverture : du mardi au dimanche de 10 h à 18 h (de mai à septembre : jusqu'à 19 h)
- Lieu : Deutscher Dom, Gendarmenmarkt 1, 10117 Berlin-Mitte

## 7. Diaporama

- Sujet : « Le bâtiment du Reichstag : techniques appliquées, exploitation des énergies et histoire de la construction »
- Durant les semaines de séance (voir section III.) : le mercredi à 14 h, le jeudi à 9 h, 12 h et 15 h, le vendredi à 9 h et 11 h
- La visite guidée du bâtiment n'est pas comprise ; pour les personnes intéressées, visite individuelle de la coupole possible
- Pour minimum 10 à maximum 30 participants, durée environ 90 min.
- Il est nécessaire de [s'inscrire par écrit](#) (voir section II.1.1.)

## 8. Journées pour enfants

Durant les « Journées pour Enfants » (2 mars, 8 juin, 14 septembre et 30 novembre), les groupes scolaires ou groupes d'enfants âgés de 6 à 14 ans ainsi qu'une personne au moins les accompagnant pourront suivre, entre 08 h et 14 h (dernière admission : 13 h), une visite guidée du bâtiment du Reichstag spécialement conçue à leur intention (exclusivement pour les groupes). Il est recommandé de s'inscrire à temps.

## 9. Jeu de rôle pour les jeunes

Les élèves de seconde ou d'une classe supérieure peuvent se familiariser avec le travail du Bundestag grâce au [jeu de rôle « découverte ludique de la démocratie parlementaire »](#). Au programme figurent une visite guidée du bâtiment du Reichstag et une collation. La visite individuelle de la coupole est possible à la fin du programme.

Le jeu de rôle a lieu le lundi et le mardi, de 8 h à 14 h 30 et est destiné à des groupes de 20 à 35 personnes.

- Questions complémentaires et informations sur le calendrier par téléphone au +49(0)30-227 358 55.
- Inscriptions (indiquer la mention « Planspiel ») uniquement par courriel à l'adresse [planspiel@bundestag.de](mailto:planspiel@bundestag.de), par fax au +49(0)30-227 361 01 ou par courrier postal (voir section II.1.).





## II. Nous nous ferons un plaisir de vous informer !

### 1. Inscriptions/renseignements

Le service d'accueil du Bundestag allemand offre [gratuitement](#) ses services aux visiteurs.

#### 1.1. Inscription

Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs de nos offres, faites-nous parvenir votre inscription à l'adresse suivante :

Deutscher Bundestag, Besucherdienst  
Platz der Republik 1, 11011 Berlin

ou par fax : +49(0)30-227 300 27

ou par e-mail : [besucherdienst@bundestag.de](mailto:besucherdienst@bundestag.de)

#### Prière d'indiquer sur l'inscription

- La date et l'heure souhaitées pour la visite, le nombre de visiteurs et la manifestation à laquelle vous désirez participer
- Au moins 1 à 3 autres dates possibles, car les dates souhaitées ne peuvent pas toujours être prises en compte
- Votre adresse postale et votre numéro de téléphone

#### Attention :

Etant donné la forte demande et nos capacités limitées, toutes les demandes ne peuvent pas recevoir de réponse positive. Les inscriptions de dernière minute pour les exposés pendant le week-end ne peuvent être prises en compte que si elles nous parviennent au plus tard le jeudi avant la date souhaitée.

### 1.2. Renseignements

Nous répondons par téléphone à vos questions sur l'offre du service d'accueil du Bundestag allemand :

+49(0)30-227 321 52

+49(0)30-227 359 08

### 2. Remarques générales

- L'âge minimum pour les groupes de visiteurs participant aux différentes offres, à l'exception de la visite de la terrasse au toit, de la coupole, des visites scolaires, des visites guidées pour les familles et de la « Journée pour enfants », doit être d'au moins 15 ans.
- Les personnes handicapées, les personnes âgées et/ou à mobilité réduite, les parents avec une poussette ainsi que les personnes ayant réservé une table au restaurant de la terrasse au toit peuvent emprunter l'entrée située à droite en contrebas de la porte Ouest (West C).
- Pour des raisons de sécurité, les bagages relativement volumineux ne sont pas autorisés dans le bâtiment du Reichstag. Ils ne peuvent pas être mis en consigne sur place.
- Dans la zone d'accès, les sacs et manteaux des visiteurs sont soumis à un contrôle radioscopique et à l'entrée, les visiteurs sont contrôlés par détecteur de métaux.
- Sous réserve de modifications communiquées (le cas échéant à bref délai) par affichage.

### 3. Documentation

Toute la documentation pouvant intéresser les visiteurs est à leur disposition dans la zone d'accès, porte Ouest, ainsi qu'au vestiaire de la tribune des visiteurs. Les visiteurs peuvent aussi demander cette documentation par écrit à l'adresse :

Deutscher Bundestag, Öffentlichkeitsarbeit  
Platz der Republik 1, 11011 Berlin

ou par fax : +49(0)30-227 362 00

Informations complémentaires : [www.bundestag.de](http://www.bundestag.de)



### III. Semaines de séance du Bundestag allemand 2009

Janvier :	19.1.–23.1., 26.1.–29.1.
Février :	9.2.–13.2.
Mars :	2.3.–6.3., 16.3.–20.3., 23.3.–27.3.
Avril :	20.4.–24.4.
Mai :	4.5.–7.5., 11.5.–14.5., 25.5.–29.5.
Juin/Juillet :	15.6.–19.6., 29.6.–3.7.

**Le 27 septembre 2009, les élections législatives auront lieu pour la formation du nouveau Bundestag allemand. Celui-ci établira le calendrier des semaines de séances jusqu'à la fin de l'année.**

**Les horaires de séance sont le mercredi de 13 h à 16 h environ, le jeudi de 9 h à 22 h environ, le vendredi de 9 h à 14 h environ.**

#### Remarque à l'attention des visiteurs de dernière minute :

Il vous est possible – notamment en hiver – de vous rendre au service d'accueil (porte Ouest, entrée de gauche (West A) du bâtiment du Reichstag) pour les visiteurs inscrits (« angemeldete Besucher ») et de demander s'il reste des places pour assister à une séance plénière, suivre un exposé à la tribune des visiteurs de la salle des séances plénières ou prendre part à une visite guidée.



**Éditeur :** Deutscher Bundestag, Referat Besucherdienst

**Rédaction :** Bernadette Schweda

**Traduction :** Service linguistique du Bundestag allemand, en collaboration avec Pierre Debock

**Conception et Composition :** MEDIA CONSULTA Deutschland GmbH, Berlin

**Photographies :** DBT/Foto- und Bildstelle : p. 7 ; DBT/Siegfried Büker : p. 2 ; DBT/Lichtblick/Achim Melde : p. 11 (haut) ; DBT/Hans-Günther Oed : p. 3, 5, 10 ; DBT/Werner Schüring : p. 8 ; DBT/studio kohlmeier : p. 1, 11 (bas), 12

**Réalisation :** MKL Druck, Ostbevern

**Cloture de rédaction :** octobre 2008

© Deutscher Bundestag, Berlin 2008  
www.bundestag.de

Tous droits réservés.

Cette publication est éditée par le Bundestag allemand dans le cadre du travail parlementaire de relations publiques. Elle n'est pas destinée à la vente. Son utilisation aux fins des relations publiques propres des partis, groupes politiques, mandataires ou candidats à des élections – notamment à des fins de publicité électorale – est interdite.



[www.bundestag.de](http://www.bundestag.de)